

Pour un développement apaisé de votre projet de méthanisation



Acceptables
Avenirs

Mon Diag, un outil proposé par Acceptables Avenirs, pour faciliter le dialogue avec les futurs riverains* du projet

Malgré l'adhésion de plus en plus forte de la société à la nécessité d'une transition énergétique et écologique, l'arrivée d'installations de production d'énergie renouvelable sur un territoire suscite souvent des interrogations, des inquiétudes, des contestations voire des oppositions ; et ce, quel que soit le type d'énergie valorisée (solaire, éolienne, hydraulique, biomasse et géothermie).

Le développement d'un projet de méthanisation sur un territoire peut être perçu, par les acteurs locaux, selon trois aspects :



ses caractéristiques

(dimensions économique, technique et réglementaire)



sa relation avec le territoire



son organisation

Les projets se développent souvent en se focalisant sur des dimensions économique, technique et réglementaire, au détriment d'une approche englobant également son aspect sociétal. Or, différents retours d'expériences montrent que, même si le projet n'est pas complètement défini, un dialogue mis en place rapidement est de nature à renforcer son

appropriation locale et donc son acceptabilité en favorisant notamment sa relation avec le territoire.

Ce document a été conçu pour vous guider dans la mise en œuvre d'un dialogue auprès des riverains de votre future installation de méthanisation, dans la façon de vous présenter ainsi que votre projet.

Il se compose :

- d'un courrier d'accompagnement qui explique votre démarche et les modalités de mise en œuvre ;
- d'une fiche présentant la méthanisation ;
- de conseils pour vous aider à présenter les grandes lignes de votre projet et d'une fiche à personnaliser ;
- d'un questionnaire à destination des riverains de votre projet permettant d'évaluer leurs perceptions, leurs attentes et leurs questionnements ;
- d'une grille de lecture pour vous accompagner dans l'interprétation des réponses des riverains à ce questionnaire.

L'analyse des résultats du questionnaire vous aidera à dresser un bilan des perceptions et d'identifier les mesures à mettre en place pour favoriser l'appropriation locale de votre projet. Les résultats de ce questionnaire seront une base si vous souhaitez être accompagné dans une démarche plus globale de diagnostic du territoire pour la collecte des perceptions et la définition de la stratégie de communication/concertation autour du projet¹.

* Les riverains sont les personnes dont : les habitations sont les plus proches de la zone d'implantation de votre projet ; la localisation de leurs habitations implique une visibilité de votre unité ; les habitations sont situées sur les axes de transport prévus pour la gestion de votre unité.

¹ Acceptables Avenirs, agence de concertation qui a participé à la rédaction de ce document, peut vous accompagner dans cette démarche de diagnostic territorial et définir une stratégie de communication/concertation au regard des résultats obtenus. Plus d'informations par téléphone au 09.75.40.10.86, courrier électronique à l'adresse info@acceptablesavenirs.eu ou via le site internet de l'entreprise <https://acceptablesavenirs.eu/>.

Ce kit est à destination des porteurs de projet de méthanisation agricole

Il est constitué de :

- **documents destinés au porteur de projet avec :**
 - des consignes ;
 - une fiche pour vous aider à présenter les grandes lignes de votre projet ;
 - et une grille de lecture des réponses au questionnaire.

- **documents à remettre aux riverains avec :**
 - un courrier d'accompagnement (à personnaliser) ;
 - une fiche présentant la méthanisation ;
 - une fiche présentant les grandes lignes de votre projet (à personnaliser) ;
 - le questionnaire.

Consignes au porteur de projet

Préalables à la distribution du questionnaire

- Dans un premier temps, il vous faudra rencontrer les élu-e-s de votre commune afin de :
 - 1/ leur **présenter votre projet** et recueillir son positionnement vis-à-vis de ce dernier ;
 - 2/ leur **présenter votre démarche** d'ouverture au territoire ;
 - 3/ **recueillir leur avis** par rapport à l'utilisation d'un questionnaire auprès des riverains en précisant que vous vous engagez sur le fait que les réponses apportées seront anonymes.
- Être transparent dès le début sur les actions entreprises envers le territoire facilitera à l'avenir les interactions avec les différents acteurs.
- **Faire un test** auprès d'un ou deux **riverains de « confiance »** pour évaluer la **pertinence de la démarche** et trouver le **bon moment** pour leur transmettre le questionnaire.
- Pensez à **compléter les termes présentés** et à préciser **la ou les options choisie(s)** pour la **restitution** du questionnaire complété, **sur le courrier d'accompagnement**.
- Pensez à **compléter la fiche à personnaliser** qui **présente les grandes lignes** de votre projet.

Distribution du questionnaire

Le questionnaire, ainsi que l'ensemble des éléments destinés aux riverains, sont à transmettre aux personnes habitant à proximité de votre projet de méthanisation et pouvant être impactés par ce dernier, le plus en amont possible de votre réflexion. Évidemment, il n'est jamais trop tard pour distribuer ce questionnaire, même quand il y a une opposition qui se forme. Mais dans ce cas, il faudra adapter les questions en fonction de la situation.

Plusieurs modalités de distribution sont possibles :

- **une remise en main propre ;**
- **un dépôt dans les boîtes aux lettres ;**
- **un formulaire en ligne.** Si vous le souhaitez, vous pouvez créer un questionnaire en ligne au travers des outils tels que Google forms. Ceci vous permettra de recueillir facilement les réponses et d'avoir une intégration rapide de l'ensemble des retours. Dans ce cas, il vous faudra penser à communiquer le lien vers votre questionnaire en ligne, à toutes les personnes sollicitées.





Restitution du questionnaire complété

Lorsque les personnes ciblées ont rempli leur questionnaire, plusieurs possibilités s'offrent à elles pour vous le retourner. Il vous faudra penser à préciser l'option choisie dans le courrier d'accompagnement à destination des personnes interrogées.

Options de transmission des réponses des personnes interrogées

Option A

À privilégier parmi l'ensemble des propositions
Par un envoi à votre domicile au travers d'une enveloppe pré-timbrée qui mentionne l'adresse de destination du questionnaire (garantit l'anonymat).

Option B

Par un dépôt des questionnaires remplis à la Mairie (garantit l'anonymat). Il vous faudra alors demander l'accord de la Mairie pour qu'elle réceptionne ces questionnaires.

Option C

Par un dépôt dans votre boîte aux lettres (garantit l'anonymat).
Votre adresse est indiquée sur le courrier d'accompagnement.

Option D

Par un retour de mail via un scan du questionnaire complété (ne garantit pas l'anonymat).

Autre possibilité : Recueil des réponses via un questionnaire en ligne

Si vous choisissez de mettre en ligne le questionnaire, vous pourrez récupérer les réponses aux questions au travers l'outil que vous aurez choisi à cet effet.



Grille de lecture des réponses

- Cette grille doit être utilisée pour chacun des questionnaires.
 - L'ordre d'interprétation des réponses ne correspond pas à l'ordre des questions.
 - Dans le cas où les réponses sont différentes d'une personne à l'autre, il faut, par précaution, considérer la situation la moins favorable.
 - Concernant le taux de réponses, ne soyez pas étonné-e de récupérer 10 à 20% des questionnaires. Cela ne signifie pas que les personnes ne se sentent pas concernées.
- Dans le cas où ce taux serait inférieur à 10%, si vous avez utilisé l'option de restitution B ou C, nous vous conseillons d'utiliser l'option A. N'hésitez pas à contacter les personnes pour s'assurer qu'elles ont bien réceptionné le questionnaire.



Analyse des réponses aux questions n°0, 1, 2 et 5

L'adhésion des Français au développement des énergies renouvelables est très élevée (lutte contre le réchauffement climatique, pollution moindre, caractère inépuisable...), ce qui n'empêche pas l'existence de certains paradoxes. Par exemple, une personne peut souhaiter que son territoire agisse en faveur de la transition énergétique mais ne pas vouloir d'une unité de méthanisation sur son territoire ou à côté de chez elle.

Les personnes qui répondront « Non » à ces questions seront probablement des riverains difficiles à convaincre. Ces riverains peuvent devenir des opposants. Si ces personnes sont nombreuses, alors il sera nécessaire d'élargir le dialogue

à l'ensemble des habitants. L'objectif étant de vérifier s'il est nécessaire de mettre votre projet en adéquation avec les attentes du territoire, ou si les contestations identifiées proviennent d'inquiétudes de voisinage.

Ces questions doivent vous permettre d'identifier les personnes qui sont à priori sensibles, soit à la transition énergétique, soit à l'arrivée de biogaz sur leur territoire, soit à l'agriculture. Mais nous attirons votre attention sur le fait qu'il faut faire attention aux réponses apportées aux autres questions, afin de ne pas se contenter d'un consentement apparent.



Analyse des réponses aux questions n°3, 4 et 6

Les réponses à ces questions vous permettront d'identifier le niveau de connaissances des interviewés et le type d'information que vous devez partager lors de votre

dialogue territorial. Notamment, le « besoin d'informations sur la méthanisation » (question n°4) peut devoir précéder l'information sur votre projet (question n°6).

Analyse des réponses aux questions n°7 et 9

Les réponses à ces questions vous permettront d'identifier les dimensions de votre projet sur lesquelles vous devrez porter une attention particulière. Il faut prendre en compte à la fois ce qui est important pour le cadre de vie des personnes (question n°7), et ce que les personnes identifient comme perturbations potentielles de leur cadre de vie, générées par l'unité de méthanisation (question n°9).

Les réponses de la question n°7 permettront de vérifier si les réponses des personnes à la question n°9 correspondent à des informations connues ou à l'expression d'une inquiétude forte par rapport à leur cadre de vie. Par exemple, une personne qui déclarera que la méthanisation peut générer des pollutions et qui a coché « Oui » à « Patrimoine naturel » comme atouts de son territoire (question n°7) sera attentive à ces questions.

Nous vous conseillons de commencer à lire les réponses de la question n°9. Elles vous donneront les points de vigilance à considérer lors de la conception de votre projet.

Analyse de la réponse à la question n°8

Bien que les unités de méthanisation aient peu de retombées directes sur le territoire, notamment financières, les réponses à cette question vous permettent d'identifier des thèmes de dialogue à privilégier avec les acteurs, voire d'éventuelles actions que vous pourriez mener

en accompagnement de votre projet. Pour aller plus loin, vous trouverez sur cette brochure des exemples d'outils pour informer et dialoguer avec le territoire : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guideinformeretdialoguermethanisation-032018.pdf>

Analyse de la réponse à la question n°10

Bien que les projets de production d'énergie renouvelable s'inscrivent dans la transition énergétique souhaitée par de plus en plus de citoyens, l'installation de ces unités de production sur un territoire ne peut pas compter simplement sur cette adhésion. Chaque projet, et ce quel que soit le type d'énergie produite, doit ouvrir au préalable, un dialogue avec le territoire.

Il est souhaitable que ce dialogue implique l'ensemble des acteurs du territoire mais, les réponses apportées à la question n°10 vous permettront d'identifier les acteurs que vous devrez rencontrer pour répondre aux attentes des riverains.

Analyse des réponses aux questions n°11, 12 et 13

Les personnes qui vont répondre partiellement ou totalement à ces questions seront pour vous des interlocuteurs privilégiés

qui pourront vous aider à élargir le dialogue avec les autres acteurs moins impliqués ou plus réfractaires.



Suite à l'évaluation des réponses

L'analyse de l'ensemble des réponses, ainsi que le plan d'action qui en découlera pour favoriser le développement de votre projet de méthanisation, doit venir nourrir votre réflexion dans la mise en œuvre d'un dispositif d'information et de dialogue. Ces éléments pourront être présentés à vos élu-e-s.

Sans compter sur le caractère incontournable d'une telle présentation, cette dernière sera un premier témoignage

d'ouverture de votre démarche au territoire. Cela permettra également de créer et/ou maintenir un lien avec vos élu-e-s. et de les tenir informé-e-s de la suite à donner à votre projet au regard des résultats obtenus.

Selon les réponses apportées à la question 14, vous serez peut-être également amenés à informer certains riverains de l'avancée du projet.



Fiche conseil pour rédiger la « Fiche descriptive » de votre projet

Précisez votre projet, le nom de votre structure et la commune d'implantation

« Qui sommes-nous ? »

Ce paragraphe doit permettre à vos interlocuteurs de mieux vous connaître. Les informations à communiquer sont :

- votre nom ou le nom de votre exploitation ;
- votre commune de résidence.

Concernant votre activité, vous pouvez donner des précisions quant à :

- l'historique de cette activité (familiale, année de reprise, ...);
- le type d'activité (élevage, production de céréales, ...);
- la taille de votre exploitation ;
- et les déchets produits.

Il peut également être utile d'inclure une photographie de vous et/ou vos associés.



« Pourquoi un projet de méthanisation agricole ? »

Dans cette partie, il sera important d'énoncer les raisons qui vous poussent à créer une unité de méthanisation.

Plusieurs raisons peuvent être énoncées telles que :

- Réduction et valorisation des déchets agricoles ;
- et/ou production d'une énergie renouvelable et locale ;
- et/ou alternative locale et naturelle à l'utilisation des engrais chimiques ;
- et/ou contribution à la diminution du réchauffement climatique.

« Où j'en suis dans mon projet ? »

Ici, il sera nécessaire de présenter les étapes réalisées et celles qui restent à faire. Pour vous aider, vous pourrez compléter le schéma proposé en y indiquant les dates approximatives (mois/année) pour les étapes réalisées et en cours. Un texte d'accompagnement sera bienvenu pour préciser notamment les acteurs qui vous accompagnent (bureaux d'études, constructeurs, chambre d'agriculture, ...) et ceux rencontrés (ADEME, élus, banques, ...).

Date	Avant-projet - Information et dialogue autour du projet (3 mois)		
Date	Étude de faisabilité (6 à 8 mois)		
Date	Demande de permis de construire (3 à 6 mois)	Démarches liées au raccordement au réseau électrique, gaz naturel, ... (3 à 5 mois)	Déclaration ou demande d'autorisation d'exploiter (10 à 15 mois)
Date	À l'expiration des délais de recours réglementaires (2 mois) : - Finalisation des démarches liées à la gestion des flux entrants et sortants - Commande des matériels et construction de l'unité		

Votre projet

Dans cette partie, vous vous attacherez à décrire votre projet en précisant notamment :

- les intrants prévus et la distance maximale de votre unité aux apporteurs extérieurs, le cas échéant ;
- la valorisation du biogaz prévue (cogénération, injection, ...).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter au
00 00 00 00 00

